

Election du CSE Istres les 22/24 janvier 2019 Bilan et perspectives

POLITIQUE SOCIALE:

La CFE-CGC peut mettre à son actif l'extension de la prime « moteur en essai » aux cadres forfaits jours jusque-là exclus de toute compensation. En effet à l'occasion de la renégociation de l'accord « horaire variable », outre la revalorisation des primes pour les salariés avec références horaire, la CFE-CGC a obtenu, pour les forfaits jours, le versement d'une prime de 15€/jour lorsqu'un moteur est en essai sur le site. Cela représente près de 300€ brut par mois.

Pour le mandat à venir, la CFE-CGC invitera la D2M à faire preuve de la même ouverture en négociant un accord gagnant/gagnant couvrant les activités de MSCI chez Dassault. En effet, si rien n'est entrepris pour tenir compte des contraintes liées à nos activités chez un client tel que DA, nous courrons vers une situation de blocage où nous serons tous perdants!

A l'occasion de la remise annuelle de l'avis sur le bilan social 2017 en mai de cette année, les élus CFE-CGC ont demandé l'assistance du cabinet d'experts s'occupant déjà des comptes de Safran Aircraft Engines et de Safran.

Les résultats de cette expertise se sont révélés décevants, nous souhaitions qu'elle mette en évidence un écart de coût, à notre avantage, sur la réalisation des essais en vol à Istres versus San Antonio. Si cette piste n'a pas été correctement explorée, il n'en reste pas moins qu'un pied a été mis dans la porte. Notre point d'appui est maintenant l'enveloppe budgétaire très contrainte qu'accorde notre PDG au programme Silvercrest pour les années à venir. En effet, comment dans ces conditions justifier le surcoût qu'entraine la délocalisation des essais en vol aux USA ?

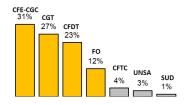
Pour la suite :

Pour la CFE-CGC, il est vital qu'Istres soit identifié comme centre d'essais en vol comme ce fut le cas à l'époque des essais M88.

Aujourd'hui, si l'on raisonne à l'échelle du groupe, il existe une charge suffisante pour alimenter cette activité.

De plus, Istres offre l'opportunité que cette mission soit accomplie à un coût maitrisé grâce à la présence de bancs à l'air libre permettant une gestion au plus juste des équipes ainsi que le maintien des compétences.

La CFE-CGC, première organisation syndicale chez Safran, sera en mesure de porter ces revendications jusque chez O.Andriès et Ph.Petitcollin si vous nous mandatez pour cela le 22/24 janvier.



ACTIONS SOCIALES:

Durant ce mandat, la majorité CFE-CGC a maintenu un niveau élevé de subvention malgré la baisse budgétaire à savoir :

- Financement de l'omnisport
- Distribution des chèques cadeaux pour les jeunes à la rentrée scolaire
- Subvention des journées vacances

- ...

Pour faire face à une forte réduction de la rémunération par salarié (des jeunes ont remplacé des vieux). Cela a entrainé une baisse de financement du budget (liée à la masse salariale) ainsi qu'une baisse du quotient familiale des ayants droits (lié à la rémunération du foyer).

A cela s'est ajouté un taux d'utilisation du CE en croissance constante. De plus, sur la fin du mandat, nous avons eu une augmentation en nombre des ayants droits (naissances), cela se traduisant là encore par une baisse du quotient familiale (rémunération/ayants droits).

Des mesures ont donc été prises pour maintenir un budget aussi équilibré que possible dans pareilles circonstances :

- Baisse du nombre de jours de vacances subventionnés (28→25→21 puis 20 pour 2019)
- Non revalorisation depuis plusieurs années des subventions (Tickets Resto, tarif journée vacances, omnisport...)
 - Suppression du budget « Saint Eloi » et du budget « colis de noël »

Pour la suite :

Un évènement majeur attend l'équipe qui sera issue des élections à venir : le départ à la retraite, amplement méritée, de notre secrétaire administrative.

Ce rendez-vous va contraindre la nouvelle équipe à des choix difficiles :

Maintien de la structure en l'état avec recrutement d'un nouvel employé

Ou

- Simplification drastique de la réglementation afin que les élus puissent en assurer la gestion lourdement encadrée par la législation

<u>Pour une gestion saine et équilibrée du budget du CE et pour un soutien actif à la pérennisation et au développement de notre établissement :</u>

VOTEZ ET FAITES VOTER : CFE-CGC

LISTE CFE-CGC pour les élections du CSE du 22 au 24 janvier 2019

Titulaires Suppléants
Didier Fageon Noémie Darlot

Nelly Di Pietro Frédéric Andreu

François Jazzar Dominique Gilles

Dominique Gilles Thibaud Meunier